

Montréal, le 4 mars 2025

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Adina-Cristina Georgescu  
Miller Thomson SENCRL / Miller Thomson LLP  
1000, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 3700  
Montréal (Québec) H3B 4W5

**OBJET : EGQ - Demande relative à la stratégie de décarbonation d'Enbridge  
Gaz Québec  
Demande de complément de preuve  
Dossier Régie : R-4292-2025**

Maître Georgescu,

La Régie de l'énergie (la Régie) a pris connaissance de la preuve déposée par Enbridge Gaz Québec (EGQ ou la Demanderesse) le 30 janvier dernier dans le dossier mentionné en objet.

Après examen des pièces déposées<sup>1</sup>, la Régie constate que certains aspects de la demande relative à la stratégie de décarbonation d'EGQ méritent d'être bonifiés. Elle demande donc que les informations suivantes lui soient produites :

Références	Éléments du complément de preuve
Pièce <a href="#">B-0005</a> , p. 4	<b>1. Échéance pour la modification du cadre réglementaire</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Veuillez commenter sur l'échéance demandé par EGQ, considérant que le règlement modifié visant à rehausser les quantités annuelles de gaz de source renouvelable (GSR) n'a pas été publié par le gouvernement et compte tenu que des changements législatifs sont à l'étude présentement.</li></ul>

<sup>1</sup> Pièces [B-0005](#), [B-0006](#) et [B-0007](#).

Pièce <a href="#">B-0005</a> , p. 3	<p><b>2. Contexte actuel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Veuillez fournir le détail des volumes de GSR distribués pour les clients résidentiels; les clients commerciaux et institutionnels, les clients industriels et agricoles; le pourcentage total des volumes de GSR distribués pour chacune de ces catégories ainsi que les revenus générés par catégorie de client selon leur consommation volontaire pour la période 2020 – 2024.</li> </ul>
Pièce <a href="#">B-0005</a> , p. 7	<p><b>3. Approche optimale pour atteindre la décarbonation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Veuillez présenter la projection des émissions de GES à termes, pour chacun des outils à la disposition d’EGQ, notamment, pour l’efficacité énergétique, la biénergie, les sources d’énergie renouvelable et autres outils, le cas échéant, pour les années 2030 à 2050, telles que présentées au Tableau 1.</li> <li>• Veuillez également inclure la projection des émissions de GES pour la clientèle industrielle et agricole, ainsi que pour la clientèle volontaire. À défaut de l’inclure, veuillez motiver l’absence de ces projections.</li> <li>• Veuillez expliquer comment les taux de réduction des GES, présentés dans le Tableau 1, permettent de gérer la décarbonation du réseau.</li> <li>• Veuillez expliquer comment les résultats de la simulation Monte Carlo présentés à la page 17 mènent EGQ à établir les pourcentages de GSR fixés dans la stratégie de décarbonation.</li> <li>• Veuillez spécifier les quantités de GSR et de gaz naturel fossile correspondant aux réductions de GES pour les années présentées au Tableau 1.</li> </ul>
Pièce <a href="#">B-0005</a> , p. 6, 9 et 10	<p><b>4. Établissement des pourcentages de GSR - clients et parcours</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Veuillez élaborer sur les hypothèses utilisées pour établir les pourcentages de GSR présentés au Tableau 2. De plus, qu’en est-il des pourcentages de GSR pour la clientèle industrielle ?</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veuillez justifier et élaborer sur la révision annuelle des hypothèses utilisées pour établir les pourcentages de GSR présentés au Tableau 2.</li> <li>• Veuillez fournir un exemple chiffré illustrant l'impact de l'application des pourcentages de GSR proposés sur la facture d'un client inclus au parcours résidentiel (6 %), au parcours commercial et institutionnel (8 %) au le parcours industriel (6 %) en 2026, notamment sur les volumes consommés, les coûts associés et les revenus générés.</li> </ul>
Pièce <a href="#">B-0005</a> , p. 16 et 17	<p><b>5. Simulations Monte Carlo</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Veuillez expliquer et justifier les choix des hypothèses économiques et énergétiques retenues pour le modèle de simulation Monte Carlo, incluant les hypothèses présentées à la page 16.</li> <li>• Veuillez expliquer et commenter le scénario d'une augmentation tarifaire maximale de 10 % présenté aux Graphiques 1 et 2.</li> <li>• Veuillez expliquer comment le nombre d'itérations de 10 000 a été choisi. Veuillez aussi montrer si ce nombre d'itérations est suffisant pour assurer la convergence des résultats des modèles présentés dans les Graphique 1 et Graphique 2.</li> </ul>
Pièce <a href="#">B-0005</a> , p. 4 à 6	<p><b>6. Stratégie de décarbonation – outils et impacts</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Veuillez évaluer les répercussions financières potentielles de la stratégie de décarbonation basée sur les trois leviers proposés, soit la réduction de la consommation de gaz naturel fossile, la combinaison énergétique locale et la biénergie, notamment leur impact sur les coûts, les revenus requis et le bénéfice net.</li> <li>• Veuillez illustrer l'impact attendu de ces trois leviers sur les objectifs visés par la stratégie de décarbonation d'EGQ, à savoir d'éliminer l'énergie fossile et de gérer la décarbonation annuelle de la clientèle existante.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veuillez fournir les cibles et indicateurs qu’EGQ utilisera afin de suivre l’incidence de ses orientations stratégiques en matière de décarbonation.</li> </ul>
<p>Pièce <a href="#">B-0005</a>, p. 4 et p. 8</p>	<p><b>7. Stratégie d’approvisionnement de GSR</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Veuillez présenter et élaborer les mesures de la stratégie d’approvisionnement en GSR d’EGQ, incluant son plan d’action pour atteindre son objectif de décarbonation et acquérir les volumes de GSR requis. Si possible, veuillez présenter les détails pour chacun des quatre parcours. <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le Distributeur pourrait présenter un état actuel de la situation et les mécanismes d’approvisionnement à l’instar de la section 2 de la pièce <a href="#">B-0033</a> présentée au dossier R-4257-2024).</li> </ul> </li> </ul>
<p>Pièce <a href="#">B-0005</a>, p. 10</p> <p>Pièce <a href="#">B-0005</a>, p. 17</p>	<p><b>8. Impact sur la facture des clients</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Veuillez présenter et commenter, pour 2026, les impacts sur la facture des clients de la proposition d’EGQ pour les parcours résidentiel, commercial et institutionnel et industriel.</li> <li>• Veuillez comparer la proposition d’EGQ avec les scénarios suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ pourcentage de GSR selon le règlement actuel;</li> <li>○ pourcentage de GSR avec une offre biénergie-GSR;</li> <li>○ 100% GSR; et,</li> <li>○ tout électrique.</li> <li>○ Le Distributeur pourrait présenter cette information en utilisant un graphique similaire à celui présenté à la page 8 de la pièce <a href="#">B-0389</a> déposée au dossier R-4213-2022 Phase 3.</li> </ul> </li> <li>• Veuillez expliquer en quoi la proposition d’EGQ permet, pour les différents parcours, de maintenir un impact tarifaire raisonnable considérant le taux de socialisation applicable en 2026.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veuillez présenter l'ordre de grandeur des augmentations tarifaires qui seraient cohérentes avec les résultats des simulations Monte Carlo présentés au Graphique 1.</li> </ul>
Pièce <a href="#">B-0005</a> , p. 7 et p. 12	<p><b>9. Position concurrentielle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• EGQ indique vouloir contrôler l'impact tarifaire de sa stratégie de décarbonation et de maintenir sa position concurrentielle par rapport à l'électricité. <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le Distributeur pourrait fournir un portrait de sa position concurrentielle actuelle et la commenter en s'inspirant des informations fournies par Énergir aux sections 2.3 et 2.4 de la pièce <a href="#">B-0006</a> déposée au dossier R-4257-2024.</li> </ul> </li> <li>• Veuillez présenter les mesures qu'EGQ entend mettre en place en vue de maintenir une offre énergétique concurrentielle.</li> </ul>
Pièce <a href="#">B-0005</a> , p. 10 et 11	<p><b>10. Traitement des écarts de coûts</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Veuillez présenter et expliquer les mesures que compte prendre EGQ pour minimiser le risque que la quantité de GSR vendu à sa clientèle s'avère inférieure à la quantité minimale requise par le Règlement modifié.</li> <li>• Advenant que la quantité de GSR vendu à la clientèle (pour les quatre parcours) s'avérait inférieure à la quantité minimale de GSR requise pour respecter le Règlement modifié, deux options s'offrent au distributeur afin de récupérer les coûts auprès de la clientèle.</li> <li>• Veuillez indiquer à quel moment le Distributeur entend revenir à la Régie avec un proposition sur le traitement de ces écarts coûts.</li> <li>• Afin d'évaluer l'impact de ces deux options, veuillez préciser si le Distributeur entend tenir compte des principes établis par la Régie présentés notamment aux sections 6, 9 et 11 de la décision <a href="#">D-2021-158</a> rendue à l'étape C du dossier R-4008-2017. Veuillez élaborer.</li> </ul>

Pièce <a href="#">B-0005</a> , p. 12	<p><b>11. CST</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Veuillez préciser comment EGQ entend formuler les CST pour un nouveau client ou un ajout de charge considérant l'exemple donné de la page 12 de la pièce B-0005 : « Selon les besoins d'un client donné et de ses particularités, EGQ pourrait déterminer un <u>pourcentage supérieur à celui déjà appliqué à la clientèle</u> (exemple, 60 %) ce qui lui permettrait d'avoir une facture de gaz naturel <u>dont le montant final équivaut à celle qu'il aurait s'il était alimenté à l'électricité.</u> »</li> </ul>
	<p><b>12. Achats directs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les différents parcours prévus dans la stratégie présentée, veuillez expliquer quelle est l'approche proposée par EGQ pour les clients en achats directs.</li> </ul>

La Régie demande à EGQ de déposer le complément de preuve **au plus tard le 24 mars 2025 à 12 h.**

Veuillez agréer, Maître Georgescu, l'expression de nos sentiments distingués.

**(S) Natalia Lis**

*Natalia Lis pour*  
Carolina Rinfret, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/ml